

## Journée Européenne 2021 de vos Droits en Santé : Un temps fort citoyen relayé par France Assos Santé dans toutes les régions !

Le 18 avril prochain aura lieu la Journée européenne de vos droits en santé (originellement "*European Patients' Rights Day*"), impulsé par le mouvement de citoyens européens *Active Citizenship Network*). L'ensemble du réseau France Assos Santé se mobilise autour de cet événement pour informer les usagers de leurs droits en santé. Cette édition 2021 doit cependant s'adapter au contexte actuel, avec des actions essentiellement organisées à distance, durant un mois à compter du 18 avril.

[La Charte européenne des droits des patients](#) proclame 14 droits qui visent à garantir « un niveau élevé de protection de la santé humaine » (article 35 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne) et à assurer un niveau élevé de qualité des services de santé dans les pays européens.

Chaque année, la journée du 18 avril marque l'occasion de rappeler ces droits fondamentaux et de mobiliser les usagers autour de sujets qui les concernent comme "le consentement libre et éclairé", "l'accès à la santé", "la prise en charge de la douleur"...

Comme le souligne Gérard Raymond, président de France Assos Santé, « *la connaissance des droits en santé est essentielle pour que chaque citoyen puisse être acteur de sa santé. Le contexte de crise sanitaire que nous vivons depuis plus d'un an a mis en exergue la nécessaire implication des usagers de santé dans tous les compartiments du système de santé. Grâce à l'action des Représentants des Usagers sur le terrain, dans les instances et les établissements de santé, nous avons la possibilité de construire la meilleure prise en charge possible.* »

**Parce que les droits en santé ne connaissent pas la crise, de nombreux événements seront organisés, du 18 avril au 18 mai 2021, par les délégations régionales de France Assos Santé et des représentants des usagers.**

La situation sanitaire actuelle limite les manifestations au sein des établissements de santé. Le réseau France Assos Santé s'adapte en proposant différentes actions à distance et par internet : webinaires et rencontres thématiques, vidéos, témoignages et interviews, fiches et documents d'informations... Soyez nombreux à participer, échanger et vous informer sur vos droits en santé !

Retrouvez l'ensemble des informations et le calendrier des actions programmées dans les différentes régions sur <https://www.france-assos-sante.org/actualite/journee-europeenne-de-vos-droits-en-sante-2021/>

**France Assos Santé est le nom que l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé a choisi pour faire connaître son action comme organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts.**